

MADRAS RECORD OFFICE.

Government of Madras.

Public

DEPARTMENT.

G.O. No.	609	Press ~~Mis.~~
Dated	7-8	19/837

Not to be folded or roughly handled

Fort Saint George, Political Consultation, 11th August 1857.

No. 7. From His Excellency the Governor of the French Settlements in India, dated Pondicherry, 23rd July 1857.

ETABLISSEMENTS FRANCAIS
de l'Inde.

SERVICES ADMINISTRATIF.

No. 11.

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE GOUVERNEUR DE LA PRESIDENCE DU
Fort St. George, Madras.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence des armes et munitions de guerre énumérées dans la liste, No. 113 de Mr. le Colonel Hamond, et de vous prier, Monsieur le Gouverneur, de vouloir bien agréer mes meilleurs remerciemens.

En ce qui concerne les objets destinés pour Goudelour, les Colis ont été déposés dans un de nos magasins et livrés en suite à la personne envoyée par Mr. le Collecteur pour les recevoir en son nom.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

De Votre Excellence,
Le très Humble et très obéissant Serviteur,
Le Commissaire Général de la Marine,
Gouverneur des Etablissements Français
dans l'Inde.

(Signed) D'UBRAYE.

No. 8.

ORDER THEREON, No. 609; dated 7th August 1857.
To be Recorded

Exd. W. Komareck.

J. H. G. Consett Esq. 7/1.
1857 (Deposited)

From H. S. the Governor of
the French Establishments
in India 1855.

Dated 23rd July

Rec^d 25th - 1857

1856

Acknowledges
receipt of the arms &c
enumerated in the
List N. 113 of Col. Hammond
and tenders his best
thanks for the same.

Intimates the
delivery of the articles
intended for Cuddalore
to the person sent by
Collector to receive
them in his name.

P. M. 1857
Recorded
7th August 1857.

728

27 July
31 7